

Arrêté ministériel n° 2006-458 du 16 août 2006 relatif au périmètre de l'enquête qui doit avoir lieu en Principauté pour permettre la détermination d'un produit intérieur brut (PIB) et d'un revenu national brut (RNB)

Type	Texte réglementaire
Nature	Arrêté ministériel
Date du texte	16 août 2006
Publication	Journal de Monaco du 25 août 2006 ^[1 p.2]
État	Texte abrogé
Thématique	Public - Général

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/2006/08-16-2006-458@2013.04.27>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 25 août 2006

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2006/Journal-7884>